

Assemblée Générale Ordinaire du Comité Provence Alpes Côte d'Azur

Chèr(e)s Président(e)s de Clubs, Chèr(e)s Gérant(e)s de SCA, Chèr(e)s Licencié(e)s

Suite à la Convocation diffusée le 3 décembre dernier pour l'**Assemblée Générale annuelle** de notre région Provence Alpes Côte d'Azur qui se tiendra le samedi **7 mars 2020** à **Toulon** (Hôtel IBIS Style Congrès – Place Besagne – 83000 Toulon). Parkings : payant Lafayette (accès direct sous l'hôtel), payant du Port Marchand (moins de 10mn), gratuits à distance rue Pierre Lavenne (plus de 10mn) et allées du 8 mai 1945 (20 mn).

Vous trouverez ici le programme complet de la journée, l'information pour le repas de midi, l'ODJ détaillé.

- **Accueil** à partir de 8h15 avec boissons chaudes, jus de fruit, mini viennoiseries (de 8h30 à 9h30).
Enregistrement des mandats de 8h30 à 14h00 (interruption de 12h30 à 13h30).
- **Réunion des différentes Commissions** de 9h00 à 12h00
(voir sur le site www.ffessm-paca.fr les salles attribuées et les horaires des Commissions, turn-over de réunion de 9h00 à 10h30 et de 10h30 à 12h00 selon les commissions).
- **Déjeuner** de 12h30 à 14h00 **sur réservation préalable** (vu le nombre limité de repas à 120 personnes),
Participation au repas = 15 euros par personne, à régler par chèque au Comité régional avant le 22 février avec le retour du bulletin de réservation (voir document sur le site web).
- **Assemblée Générale des clubs et SCA** de 14h30 à 18h00
 - *Rapport du Président
 - *Rapport de la Secrétaire Générale
 - *Rapport de la Trésorière Générale
 - *Approbation des comptes exercice 2019
 - *Quitus pour la gestion
 - *Approbation du budget prévisionnel 2020
 - *2020 : année de transition avec 2 AG
 - *Remise des médailles FFESSM et Jeunesse et Sports
 - *Synthèse des rapports des Commissions régionales, du délégué des SCA, des chargés de mission

Sur le site web du Comité régional Sud : www.ffessm-paca.fr vous trouverez les documents :

- *PV de l'AG 2019 pour la saison 2018
- *Comptes financiers 2019 du Comité régional
- *Rapports du Président, de la Secrétaire Générale, de la Trésorière Générale
- *Rapports d'activités des différentes Commissions régionales.

*Mandat à remplir pour l'AG. Si vous ne pouvez venir à l'AG, vous ou votre délégué, merci d'adresser le pouvoir signé et tamponné au comité ou autre club, pour le quorum de l'AG.

Conformément aux Statuts, la liste des membres ayant droit de vote ainsi que le nombre de voix dont chaque membre est titulaire, sera tenue à disposition au siège du Comité pendant le délai de quinze jours francs qui précèdent l'AG.

*Bon de réservation pour le repas du 7 mars, à régler en amont, aucune inscription ne pourra être faite sur place.

Très cordialement et au plaisir de vous retrouver lors de cette AG,
le Président du Comité régional Sud, Frédéric DI MEGLIO